



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION**  
**Valant règlement de consultation**  
**Etat des lieux de la circulation motorisée du Livradois-Forez**

**1- Dénomination des cocontractants**

**Pouvoir adjudicateur**

Stéphane RODIER  
Président  
Parc naturel régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 13 octobre 2020.

**Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)**

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitants (formulaires DC1-DC2-DC4).

**2- Procédure de passation**

Marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

**3- Objet de la consultation / Durée**

L'entreprise retenue devra réaliser un état des lieux de la circulation motorisée du Livradois-Forez.

**Contexte :**

Les milieux naturels qui nous entourent sont sollicités de plus en plus par les différentes activités de loisirs, indépendamment des activités professionnelles qui s'y déroulent, telles l'agriculture ou l'exploitation forestière.

La croissance du nombre d'activités de pleine nature et de leurs pratiquants augmente la pression sur les espaces naturels, en risquant de nuire à l'environnement et en limitant le plaisir de chacun : difficulté de pratiquer due à un environnement trop dégradé, cohabitation difficile de différentes activités sur un même lieu, au même moment.



La pratique des loisirs motorisés dans les espaces naturels est un sujet sensible et complexe aux enjeux nombreux.

Afin de diminuer les impacts de la circulation motorisée sur les milieux naturels, limiter les conflits d'usage, se conformer à la Loi 91-2 du 3 janvier 1991, la Charte du Parc prévoit que celui-ci accompagne les communautés de communes ou communes dans l'élaboration de plans de circulation des véhicules à moteur.

#### Les interventions du PNRLF sur le motorisé

Le Parc naturel régional Livradois-Forez répond aux sollicitations des différentes préfectures (42, 43, 63) sur les manifestations motorisées du territoire (Rand'Auvergne et 10 à 12 manifestations par an) pour des examens de parcours, des avis d'incidences Natura 2000. Il organise le cas échéant des visites de terrain avant et après manifestation, il émet un avis du Parc si cela se révèle nécessaire.

Le Parc réalise un suivi de la zone de réglementation de la circulation motorisée sur les Hautes-Chaumes du Forez, qui consiste à vérifier régulièrement les panneaux de signalisation installés.

Enfin le Parc répond à des demandes d'information sur ce sujet émanant du territoire : mairies, particuliers, usagers,...

**Site internet :** <https://www.parc-livradois-forez.org/preserver/sites/reglementation-de-la-circulation/>

#### Les objectifs de l'étude sont les suivants :

**1. Réaliser un inventaire cartographié des usages et différents zonages**

**2. Réaliser une analyse**

A partir du croisement des données cartographiques des secteurs à enjeu environnemental et des secteurs d'activités de pleine nature, cerner les zones de conflits ou de problèmes potentiels.

**3. Proposer des pistes d'actions sur :**

**a. Les usages:**

- ✓ **Les manifestations motorisées sur le territoire du PNRLF :**  
Soumises à déclaration et autorisation, tracés GPS sur une ou plusieurs années, ...
- ✓ **Les activités de pleine nature :**  
Inventaire des sites : stations trail, ski alpin et nordique, VTT, Orientation, ...  
Circuits balisés par activité : randonnée pédestre, VTT, randonnée équestre, trail, ...
- ✓ **Autres activités :**  
Chasse, pêche, ...
- ✓ **Les usages professionnels :**  
Usages agricoles, forestiers,

**b. Secteurs à sensibilité environnementale**

- ✓ **Les zones de réglementation de la circulation motorisée :**  
Hautes-Chaumes, arrêtés communaux, APPB, réserves naturelles, ...
- ✓ **Les espaces naturels remarquables :**  
Sites N2000, Réserves naturelles, APPB, ...  
Le prestataire pourra proposer dans son offre d'autres données disponibles qu'il estime utiles d'intégrer pour réaliser une analyse plus complète de la situation.



Le prestataire fera des propositions pour les futures actions du Parc ou de ses membres, à destination du Parc dans un premier temps, afin qu'il puisse faire des choix, élaborer une stratégie d'intervention et des choix d'action si cela se justifie, plus particulièrement en regard de la prochaine révision de la Charte du Parc.

#### **Méthodologie proposée :**

Le candidat devra proposer dans la notice technique une méthodologie répondant aux objectifs précisés ci-dessus. Cette méthodologie devra être détaillée et accompagnée d'un calendrier de réalisation. Le rapport final devra obligatoirement comporter une synthèse de la mission et des résultats obtenus sous la forme d'un résumé d'une page maximum. Le rapport sera fourni en un exemplaire papier couleur et une version informatique (version Word et PDF). Les couches cartographiques seront fournies dans un dossier au formats SHP et comporterons un projet QGIS ainsi qu'une carte de synthèse.

#### **Calendrier :**

Cette étude se déroulera sur le début d'année 2021, le contrat sera conclu à compter de la notification du marché jusqu'au 15/06/2021.

#### **4- Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Les connaissances de la structure dans le domaine : 20 %
2. L'implication dans le projet, les échanges avec le comité de suivi du projet : 30 %
3. Le montant de l'offre : 20 %
4. Les délais de livraison des éléments cartographiques et du rapport final : 30%

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### **5- Pièces constitutives de la consultation**

La présente lettre de consultation signée et le devis remis par l'entreprise.

#### **6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

##### **Montant total du marché**

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**



## **7- Délais de paiement et intérêts moratoires**

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

## **8- Acomptes**

- Un premier acompte de 30% sera versé après notification du marché, sur présentation d'une facture.
- Le solde de 70 % sera versé à la remise du rapport final pour le 28 mai 2021 sur présentation d'une facture.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

## **9- Modalités de la consultation**

Offre à remettre pour le 04 février 2021– 16 H 00 (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat\\_public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat_public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

### **Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE**

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Le délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Les références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ La méthodologie technique
- ✓ Le descriptif du matériel et des moyens humains
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis



Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

**Signature et Cachet de l'entreprise**

Le.....

Signature et Cachet du Directeur  
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez